



lettre de mon Mougins

Le journal de l'association Ensemble, vivre Mougins.

Numéro 11

L'éditorial.

2008, année électorale, année importante dans la vie de notre association.

La première partie de l'année a été largement consacrée aux élections municipales.

A l'initiative de l'association "Ensemble, vivre Mougins", la liste « Mougins Autrement » a pu être constituée avec des Mouginoises et des Mouginois prêts à défendre des idées humanistes et solidaires, à participer activement à la vie de la cité, à construire un mieux vivre sur la commune, bref à être des citoyens actifs et constructifs.

Nous sommes fiers que les 18,6% de voix obtenues aient permis l'élection de Pierre DESRIAUX, Michèle PASTORELLI, et Paul DE CONINCK qui ont donc rejoint le conseil municipal.

Une nouvelle équipe a pris les rennes de l'association et de nouvelles personnes nous ont rejoints : Véronique RONOT-DESNIOIX, Clotilde BONGIORNO, Patrick PEROL et Eugène CAUVIN:

Les femmes et les hommes changent mais notre volonté et notre détermination restent intactes.

Nous nous réjouissons de l'élection au Conseil Général des Alpes - Maritimes de Mme Marie-Louise GOURDON, adjointe au Maire de

Mouans-Sartoux, et de celle, au Sénat, de M. Marc DAUNIS, Maire de Valbonne et Conseiller Régional. Nous espérons qu'ils pourront se positionner de façon franche contre la désastreuse politique de droite menée par la majorité, dans le département, comme au Sénat.

La vie de l'association reprend son cours. Nous serons particulièrement vigilants sur les dossiers en cours, comme Family Village (disproportionné par rapport à l'environnement), la vidéo surveillance (coûteuse et inutile), la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (prenant mal en compte l'aménagement et le développement durable), la construction des logements sociaux (pour mettre enfin la commune en conformité avec la loi).

Le dossier du moment : la lutte contre les nuisances aériennes. Nous défendrons l'idée du décret ministériel, indispensable pour diminuer les nuisances aériennes, plutôt que la charte qui risque de ne pas être plus respectée que la précédente.

En attendant de nous rejoindre, vous pouvez faire plus ample connaissance avec notre association en naviguant sur notre site :

www.ev-mougins.com

Le Conseil d'administration vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année 2009.

Le Président
Jean-Jacques BREGEAUT

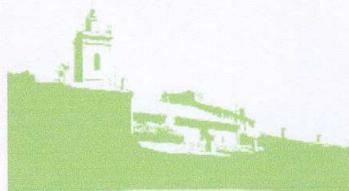
Janvier 2009

Le sommaire...

- Mougins souvenirs.
- Au moment du congrès des HLM.
- Ne touchez pas à notre Poste.
- Mougins autrement.
- Nuisances aériennes.
- Le nouveau centre ville..
- Balade dans mon Mougins.
- Monsieur le Maire.
- Vidéo surveillance ou protection ?



**Ensemble
Vivre
Mougins**



www.ev-mougins.com

Mougins souvenirs !

Mougins, dès son origine, est une commune rurale vivant essentiellement de l'agriculture traditionnelle : de petites surfaces, avec des parcelles morcelées ; de petits exploitants qui tirent de faibles revenus de leur travail, et écoulement le surplus sur le marché local.



Dans les années 50, la situation a évolué. La guerre étant terminée, les orientations se sont diversifiées : les paysans cultivent toujours leur terre, mais leurs descendants, aspirant à une vie meilleure, se sont orientés vers d'autres métiers (bâtiment, fonction publique...), et ont continué l'exploitation à temps partiel.

Sur Mougins, la demande importante de fleurs à parfum (jasmin, rose de mai, tubéreuse) vient s'ajouter aux cultures maraîchères et vinicoles, arrondissant le revenu des agriculteurs.

Puis, avec la demande importante en foncier à bâtir, certains paysans à la retraite – ou leurs héritiers – ont vendu des terrains agricoles pour subvenir à leurs besoins.

Actuellement, la demande en immobilier est très importante à Mougins, du fait de sa situation privilégiée. Les terres agricoles se sont raréfierées : il resterait 12 exploitants agricoles, si on ne tient pas compte des retraités, qui ont droit à un certain quota de culture. Certains jeunes agriculteurs seraient intéressés, mais les prix exorbitants du foncier et du locatif freinent leur enthousiasme à jamais.

La SAFER, organisme qui gère les terres agricoles à la vente sur plus de 2000m², a un droit de préemption, mais compte tenu du prix au m², ne peut s'aligner.

De plus, le locatif foncier (baux ruraux) de plus de 3 ans donne une location à vie au loueur, décourageant les bailleurs.

Une demande forte d'exploitants bios existe, mais compte tenu du handicap financier et juridique, elle ne peut aboutir.

De plus, le mitage des constructions sur le territoire a morcelé les parcelles existantes.

Le nouveau PLU ne fait pas la part belle aux terres agricoles, en puisant dans la réserve agricole (Vicaire, Bréguières), en autorisant des zones constructibles. Par contre, de nombreuses entreprises de jardins se sont installées en annexe, créant et entretenant des jardins de la commune et d'alentour.

En vérité, à Mougins, malgré la grande superficie de la commune, l'agriculture est devenue pratiquement inexistante, et la situation ne fait que se dégrader au fil des ans...

André RAYMONDOU

Au moment du congrès des HLM à Cannes

Mougins est l'un des mauvais élèves.

Le Maire et sa majorité ne considèrent pas le problème du logement social comme un véritable enjeu de solidarité. L'insuffisance du logement social (environ 5,6%) met cette ville hors la loi SRU. Le rythme actuel ne montre pas la capacité à rattraper ce retard et le PLU, auquel nous nous sommes opposés, ne le prévoit pas non plus.

A Mougins comme dans le département, on favorise l'installation d'entreprises et de grands commerces, mais le logement est laissé à l'initiative privée, ce qui entraîne des déséquilibres et des inégalités. Quand on crée des emplois, il faut créer également les logements pour les employés.

A côté, le nombre des résidences secondaires et des habitations inoccupées est scandaleusement trop élevé. La situation du logement constitue aujourd'hui un des facteurs de non durabilité pour le développement des Alpes Maritimes.

Pierre DESRIAUX

Ne touchez pas à notre Poste !

Les postiers du centre de distribution de Tiragon étaient en grève fin octobre.

L'annonce de la privatisation de la Poste par son Président a précisément la menace. Déjà réalisée dans certains pays d'Europe, la privatisation a pour conséquence la hausse des



Générale des Politiques Publiques " le gouvernement met en place un démantèlement des services publics pour laisser la place à la loi du marché. Défendre le service public de La Poste, c'est œuvrer dans l'intérêt du plus grand nombre des usagers.

Soutenez les postiers qui luttent avec leurs syndicats pour que La Poste reste un service public.

Sous le terme de " Révision

Pierre DESRIAUX

Mougins autrement :

approbation des comptes de campagne

A l'issue de la campagne électorale municipale du mois de mars dernier la liste de gauche, écologiste et citoyenne « Mougins autrement » avait déposé le dossier réglementaire de ses comptes auprès de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements des partis politiques.

Le 6 octobre 2008 la Commission nationale (CNCCFP) a approuvé le compte du candidat, sans observation, en recettes et en dépenses, pour un montant de 10 389 €.

Félicitations au mandataire financier et au trésorier pour la qualité et la rigueur de leur travail !

Nuisances aériennes

Ces derniers mois nous avons pu constater une agitation subite autour des problèmes de nuisances aériennes créées par le trafic de l'aérodrome de Cannes Mandelieu.



Plusieurs réunions publiques ont eu lieu. Suite aux nombreuses interpellations de citoyens sur ce sujet, la conseillère générale Marie Louise Gourdon a organisé une réunion pour être à l'écoute des habitants de son canton qui subissent ces nuisances. Il en est ressorti que la signature d'une nouvelle charte n'était pas suffisante, la première charte de 2003 n'ayant jamais été respectée.

Notre Maire a organisé salle Courteline une réunion publique, avec les présidents d'associations de riverains et les maires du bassin Cannais : ceux de Mandelieu, Pégomas, La Roquette, Le Cannet sauf... le maire de Mouans Sartoux et la Conseillère Générale qui se sont quand même invités. M Leroy a fait un long discours où il a fermement dit qu'il demandait pour la nouvelle charte une limitation à 8000 mouvements de jets par an. Les autres participants ont validé cette idée, seuls le Maire de Mouans-Sartoux et Madame Gourdon (Conseillère Générale) ont émis l'idée non pas de signer la charte, mais de se mobiliser pour amener les élus à légitimer (décret ministériel) afin de bloquer le nombre démontements en ayant un recours en cas de dépassement. Idée que défend notre association. Une promesse n'engageant que celui qui la croit, EVM se range complètement derrière cette idée.

La question que l'on se pose : si les parties prenantes de la charte qui doit être signée en fin d'année n'arrivent pas à s'entendre sur le nombre de mouvements, et après les deux réunions à Mougins et Mandelieu qui ont eu lieu, les maires du bassin Cannais signeront-ils cette charte ?

Clotilde BONGIORNO

Le nouveau centre ville, un leurre ?



Les lecteurs de notre quotidien local préféré ont dû être surpris par les articles parus les 4 et 22 octobre derniers au sujet du nouveau centre ville.

Dans l'article du 4 octobre, on explique que la première réunion du comité consultatif du développement économique s'est déroulée pour débattre des besoins des Mouginois. Monsieur ALFONSI, adjoint, y a expliqué que le dossier du centre ville est bloqué parce que la Provençale des Matériaux réclame 10 millions d'euros pour déménager.

Réponse du patron de la Provençale quelques jours plus tard : « ni Monsieur ALFONSI ni le comité consultatif ne nous ont jamais consultés à ce sujet et il n'a jamais été question d'une somme pareille. Nous ne demandons qu'un terrain équivalent, même plus petit, entre Tournamy et Mouans Sartoux. ».

Alors que le projet du centre ville existe déjà depuis au moins 8 ans, la municipalité ne s'est donc jamais rapprochée de celui qui possède l'ensemble des terrains sur lesquels ce projet doit voir le jour. Il est clair maintenant qu'il n'existe aucune volonté réelle de la part de nos dirigeants de voir aboutir ce à quoi tout Mouginois aspire : un vrai centre ville avec des services publics, des commerces, des habitations et des lieux de rencontre.

Monsieur ALFONSI explique encore que, une fois les terrains libérés, il fera appel à de gros promoteurs en leur demandant « faites-nous rêver ». Ce même procédé a été utilisé à Saint Martin à plusieurs reprises et on connaît le résultat : des projets démesurés qui incitent plutôt au cauchemar qu'au rêve, en tout cas pour les riverains. Il en est visiblement conscient, puisqu'il termine l'article par « il ne faut pas que l'on se trompe, car, avec ces prospectives, on engage la commune pour plusieurs tranches de vie ! » C'est lui qui l'a dit.

Paul DE CONINCK

Balade dans mon Mougins



Réflexion sur les espaces verts et naturels.

Pour la sixième année la balade s'est déroulée en octobre 2008 dans le Parc de la Valmasque. Une vingtaine de participants ont suivi le parcours dit du Carton sur un peu plus de 4 kilomètres.

Les discussions se sont animées autour du sujet de la préservation des espaces naturels à Mougins. Ces notions d'espaces verts et de commune jardin présentées par le maire recouvrent le plus souvent des espaces urbanisés, traités et artificialisés, conséquence de l'étalement urbain. Un dossier explicatif a été présenté aux participants ; il peut être consulté sur le site Internet d'EVM (<http://ev-mougins.com>).

Le Parc de la Valmasque est une zone protégée ; le Conseil Général en assure correctement la maîtrise foncière et la gestion. Une rencontre avec les Gardes nature nous a montré combien ils étaient attachés à la préservation de ce patrimoine.

Notre vigilance doit rester active car le grignotage des espaces naturels se poursuit, même plein de bonnes intentions, comme lorsque la mairie reprend quelques hectares de forêt pour l'extension du stade, ou pour

permettre la construction du refuge.

Le grignotage se poursuit aussi au nom du développement de la technopôle de Sophia Antipolis. Le lieu de notre balade 2007 à Font de l'Orme est maintenant bétonné pour la création de nouveaux bureaux (opération Fond de l'Orme1). Le PLU (plan local d'urbanisme), que nous avons attaqué, est approuvé avec des zones à urbaniser sur les espaces naturels et agricoles à la Valmasque et aux Bréguières.

L'urbanisation de la Côte d'Azur ne veut pas marquer de pause malgré les discours alarmistes du Grenelle environnement qui semble aboutir à une série de mesures fiscales sans orientations vers un véritable développement durable ni une réelle protection des espaces.

Par exemple, le projet IKEA est relancé après un an de pause, les idées germent pour construire sur les terrains agricoles du Vicaire, et une saignée entame la forêt, défigurant la colline au nord de Tournamy, pour construire des villas de luxe.

... Bien des raisons pour être inquiets de l'évolution de notre commune et de sa qualité de vie.

Patrick PEROL

Monsieur le Maire

La rentrée municipale de Septembre 2008 est riche en projets annoncés dans le Mougins - Infos de mai-juin 2008 ;

Vos priorités : qualité de vie, circulation, sécurité, vie culturelle, valorisation des patrimoines, création d'un Centre Ville, maîtrise des coûts, sont nécessaires et pourraient se dérouler dans l'harmonie, si vous n'oubliez pas la dimension sociale générée par des écarts de revenus sensibles appelant à une orientation de solidarité notamment en matière de logements si vous le faisiez dans un esprit de développement durable en concertation avec les populations si vous le faisiez en consultation avec l'opposition « Mougins Autrement » prête à collaborer, mais dans un esprit critique et constructif, et sans concession sur les questions de fond.

« Mougins Autrement » représente 1 346 électeurs. Vos 5 048 électeurs rendent votre majorité maître du jeu démocratique et vous donnent la responsabilité de réunir tous les Mouginois, dans un même projet ambitieux et réalisable dans l'union, sous condition d'une synergie de toutes les bonnes volontés, bien que les 43% d'abstentions relativisent les scores précédents et montrent que la mobilisation des Mouginois n'est pas satisfaisante.

Eugène CAUVIN

Vidéo surveillance ou protection ?

Le 29 Sept 2008, au conseil municipal, les trois conseillers de la liste « Mougins autrement » ont voté contre une nouvelle tranche d'installation de 5 caméras de vidéo surveillance (au prix de 50 000 € pièce). Déjà 16 caméras sont installées sur un total prévu de 56.



Nous réaffirmons notre opposition à ce programme jugé coûteux ; outre le matériel sophistiqué, fragile, et d'une maintenance délicate, il faut réaliser des liaisons souterraines pour relier chaque caméra au poste central. Nous avions indiqué la rela-

tive inefficacité du procédé, pas toujours dissuasif et qui déplace la délinquance vers les lieux non surveillés. Le bilan fait sur les sites anglais équipés de longue date s'avère désastreux. A Mougins où la ville s'étale sur de grands espaces il sera bien difficile d'obtenir l'efficacité promise.

Sur le fond le procédé reste critiquable par son intrusion dans la vie privée et le risque d'atteinte aux libertés.

Véronique RONOT-DESNOIX

Bulletin d'adhésion-soutien 2009

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Tél dom..... Tél port.....
 Courriel.....

L'adhésion à l'association est fixée à 25€.

Les règlements par chèque bancaires sont à faire à l'ordre de "Ensemble, vivre Mougins" et à adresser au siège de l'association.

Publiée par l'association :

“Ensemble, vivre Mougins” association loi 1901 n°0061018850

1185 chemin des cabrières 06250 Mougins

Tél : 04 93 90 09 47 - site www.ev-mougins.com